

Certificat de spécialisation

Accompagnement et Maintien de l'Autonomie de la Personne «Sport-santé»

FORMATION DE NIVEAU 4



PRÉROGATIVES DU DIPLÔME ET EMPLOIS VISÉS

La formation CS AMAP Sport- santé est une formation courte sur 6 mois à raison de 3 jours/mois;

La formation est destinée exclusivement aux professionnels de l'animation sportive (**détenteurs d'un diplôme d'état**) souhaitant élargir leurs compétences pour prendre en charge les publics visés dans le cadre du « sport sur prescription médicale ».

Une fois diplômé(e) vous pouvez être amené(e) à travailler dans ces différents secteurs d'emplois :

- ✓ Éducateur sportif sport santé en milieu associatif,
- ✓ Animateur Sport Santé au sein d'une équipe de professionnels de santé,
- ✓ Coach Sport Santé en profession libérale.



OBJECTIFS DE LA FORMATION

Cette formation a pour finalité de vous préparer à l'obtention du certificat de spécialisation AMAP « sport sur ordonnance »

A l'issue de la formation et de sa période en alternance le stagiaire doit être en capacité de :

UC 1 : Prendre en compte les caractéristiques des personnes concernées par une perte importante d'autonomie pour préparer une action d'animation

UC2 : Conduire une action d'animation participant au maintien de l'autonomie de la personne



2023

Du 09/03/2023 au
26/08/2023

AVIGNON



ORGANISATION DE LA FORMATION

Les contenus de formation recourent 3 axes :

Une formation théorique, nécessaire à l'acquisition des connaissances

Une formation technique : Mise en situation pratique d'animation

Une formation pratique, sur le terrain, en alternance.

Volume horaire :

- ❖ 119 heures en centre de formation
- ❖ 91 heures en entreprise

3 MODULES DE FORMATION

Module 1 : connaissances générales du sport santé (14h)

Module 2 : connaissances des publics spécifiques et des Maladies de Longues durée (MLD) (42H)

Module 3 : mise en œuvre d'un programme sport santé (63H)



CONDITIONS D'ACCÈS À LA FORMATION



PREREQUIS

Pour vous inscrire en formation CS AMAP Sport sur ordonnance vous devez être :

- Diplômé d'état dans le champ du sport
- Titulaire d'un certificat médical à la pratique et à l'encadrement du sport de moins d'un an ;
- Titulaire du PSC1 ou équivalent ;
- Avoir une pratique régulière de l'animation sportive ;

SELECTION

Vous devez satisfaire dans un deuxième temps à un entretien de motivation.



CALENDRIER

Dates limites de dépôt de dossier 28 février 2023

Dates de sélection	3 mars 2023
Démarrage de la formation	9 mars 2023
Fin de la formation	26 août 2023

FINANCEMENT

Un certain nombre de dispositifs existent et vous permettent de bénéficier d'une prise en charge totale ou partielle du coût pédagogique de la formation. Nous vous invitons à nous contacter pour vous orienter sur un dispositif de financement.

Dates de formation

- ❖ 9, 10 et 11 mars 2023
- ❖ 6, 7 et 8 avril 2023
- ❖ 11, 12 et 13 mai 2023
- ❖ 8, 9 et 10 juin 2023
- ❖ 6, 7 et 8 juillet 2023
- ❖ 25, 26 août 2023



Renseignements et inscriptions :
FORMATIC

105 Rue Pierre Bayle 84140 AVIGNON

Tél. 04 65 00 02 32

contact@formatic-avignon.fr

www.formatic-arles.fr